



Desjardins Ducharme S.E.N.C.R.L. AVOCATS


600, rue De La Gauchetière Ouest  
Bureau 2400  
Montréal (Québec) H3B 4L8  
CANADA

Téléphone : 514 878-9411  
Sans frais : 1 800 670-0102

70, rue Dalhousie  
Bureau 300  
Québec (Québec) G1K 4B2  
CANADA

Téléphone : 418 529-6531  
Télécopieur : 418 523-5391

[www.desjardinsducharme.ca](http://www.desjardinsducharme.ca)

 ligne directe 418-640-4431

 [pierre.pelletier@ddsm.ca](mailto:pierre.pelletier@ddsm.ca)

Québec, le 13 mars 2006

**Par courriel et par courrier**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET: Dossier de la Régie : R-3535--2004  
Notre dossier : 1037014

---

Chère Consoeur,

Je joins en 8 exemplaires la demande de paiement de frais de l'AQCIE et du CIFQ, qui totalise 27 685,00\$ suivant les balises du guide.

Je joins les factures au soutien des dépenses d'hébergement.

Veuillez agréer, chère consoeur, mes cordiales salutations.

PIERRE PELLETIER

PP/lm  
pièces jointes  
c.c. Hydro-Québec – Me Jean-Olivier Tremblay

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Dans la case ci-dessus, sélectionnez BUDGET OU DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS.

## Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>	
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ		
<b>S'agit-il d'un regroupement?</b> (oui/non)			
<b>S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :</b>			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Pierre Pelletier	35	Externe	Québec
Nom des analystes	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
J.B. Trahan	6 à 14	Externe	Montréal
Luc Boulanger	15 +	Interne	Montréal
Pierre Vézina	15 +	Interne	Québec
Nom des témoins experts	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a	n/a	
Nom des experts-conseil	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

<sup>1</sup> Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

<sup>2</sup> Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

## DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET OU DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

### Budget de participation



Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>	-
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ		

### BUDGET DE PARTICIPATION

1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation
2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant
3. Moyens et services requis
  - 3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste
    - a) Mandat de chaque personne affectée au dossier
    - b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés
    - c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés
  - 3.2 Autres moyens requis

## DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1

### Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>	-
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ		
<b>HONORAIRES</b>			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation (heures) :	Audience (heures) :	
Avocats	64,0	30	20 680,00 \$
Analystes	53,0	44	7 005,00 \$
Témoins experts	0,0	0	- \$
Experts conseils	0,0	<b>n/a</b>	- \$
Coordonnateurs	0,0	0	- \$
<b>TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES</b>	<b>117,0</b>	<b>74</b>	<b>27 685,00 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	830,55 \$		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	2 131,53 \$		
Dépenses de traduction	- \$		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 962,08 \$</b>		
<b>ENVELOPPE GLOBALE</b>			- \$
<b>TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT</b>			<b>30 647,08 \$</b>
<b>FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS</b>			- \$

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Honoraires



Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>				
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ					
HONORAIRES						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>	Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total	
<b>Avocats</b>	heures					
Pierre Pelletier	Préparation (h):	64,0	220,00 \$	20 680,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):	30	220,00 \$			
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$	
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):			0,00 \$	0,00 \$	
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		20 680,00 \$	0,00 \$	
	64,0	30			20 680,00 \$	
	<small>case 16</small>	<small>case 17</small>		<small>case 28</small>	<small>case 29</small>	
<b>Analystes</b>	heures					
	Préparation (h):			0,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):					
J.B. Trahan	Préparation (h):	33,0	110,00 \$	3 630,00 \$	3 630,00 \$	
	Audience (h):	19				
Luc Boulanger	Préparation (h):	10,0	75,00 \$	1 725,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):	13	75,00 \$			
Pierre Vézina	Préparation (h):	10,0	75,00 \$	1 650,00 \$	0,00 \$	
	Audience (h):	12	75,00 \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		7 005,00 \$	0,00 \$	
	53,0	44			7 005,00 \$	
	<small>case 31</small>	<small>case 32</small>		<small>case 33</small>	<small>case 34</small>	

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Honoraires (suite)

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ				
<b>HONORAIRES (suite)</b>					
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>	Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Témoins experts</b>	heures				
	Préparation (h):				
	Audience (h):		0,00 \$		0,00 \$
	Préparation (h):				
	Audience (h):		0,00 \$		0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0			
	<small>case 36</small>	<small>case 37</small>	<small>case 38</small>	<small>case 39</small>	<small>case 40</small>
<b>Experts-conseil</b>	heures				
	Préparation (h):				
	Préparation (h):		0,00 \$		0,00 \$
	Préparation (h):				
	Préparation (h):		0,00 \$		0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>n/a</b>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0				
	<small>case 41</small>	<small>case 42</small>	<small>case 43</small>	<small>case 44</small>	<small>case 45</small>
<b>Coordonnateurs</b>	heures				
	Préparation (h):				
	Audience (h):		0,00 \$		0,00 \$
	Préparation (h):				
	Audience (h):	0	0,00 \$		0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,0	0			
	<small>case 46</small>	<small>case 47</small>	<small>case 48</small>	<small>case 49</small>	<small>case 50</small>
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>			<b>27 685,00 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>27 685,00 \$</b>
			<small>case 51</small>	<small>case 52</small>	<small>case 53</small>

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

## Dépenses

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>	-		
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ				
<b>Nom des personnes :</b>	Pierre Pelletier et Zak El-Ramly				
<b>DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT<sup>1</sup></b>					
<b>Transport</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de kilomètres</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Automobile	0,324 \$/km	1 000	324,00 \$	- \$	324,00 \$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	- \$
Train			- \$	- \$	- \$
Avion			997,53 \$	- \$	997,53 \$
<b>Hébergement</b>	<b>Tarif journalier</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Région de Montréal <small>(maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)</small>	135,00 \$	6	810,00 \$	- \$	810,00 \$
Région de Québec <small>(maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau <small>(maximum de 110,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec <small>(maximum de 87,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé <small>(maximum de 35,00 \$ par jour)</small>	- \$	0	- \$	n/a	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT</b>			<b>2 131,53 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 131,53 \$</b>
<small>CBSO 54</small>					
<b>DÉPENSES DE TRADUCTION</b>					
<b>Traduction</b>	<b>Tarif</b>	<b>Nombre de mots</b>	<b>Sous-total</b>	<b>TPS/TVQ (admissibles)</b>	<b>Total</b>
Traduction	0,25 \$/mot		- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION</b>			<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<small>CBSO 55</small>					

<sup>1</sup> L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.

## DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1

### Enveloppe globale

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3535-2004	<b>Période couverte :</b>				
<b>Nom de l'intervenant :</b>	AQCIE et CIFQ					
ENVELOPPE GLOBALE						
Date - séance (aaaa/mm/jj)	Durée (heures)	Nom des participants	Interne/ externe <sup>1</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
						- \$
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
						-
<b>TOTAL ENVELOPPE GLOBALE</b>				-	-	-
				\$	\$	\$

<sup>1</sup> Le participant à la séance de travail est une ressource interne s'il est à l'emploi de l'intervenant.

## AFFIDAVIT

Numéro de dossier : R-3535-2004  
Nom de l'intervenant : AQCIE et CIFQ

---

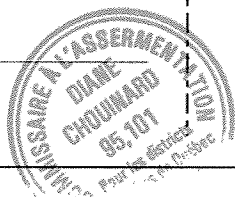
Je, soussigné, Pierre Pelletier, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,

à Québec,  
le 13 <sup>e</sup> jour de mai 2006

Pierre Chouinard  
Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*



Et j'ai signé,

*Pierre Pelletier*  
*(signature de l'affiant)*

---

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de \_\_\_\_\_, membre du regroupement intervenant;  
*(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,

à \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_ <sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 200\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*

Et j'ai signé,

\_\_\_\_\_  
*(signature de l'affiant)*

---